



attac

**Courriel
d'information
n°67**

Participez.

**vendredi 03
septembre 1999**

Dans ce numéro

- 1- Forel OGM
- 2- Cirque OMC
- 3- Sommet francophone de la Goutte d'Or
- 4- Transparence et démocratie
- 5- Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Forel OGM

Les associations ATTAC, Inf'OGM et OGM Dangers sont très heureuses de vous inviter à participer au forum thématique par courrier électronique, ou Forel, qui aura pour thème les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM).

Pour vous inscrire il suffit de vous rendre sur le site Internet (début des débats, 6 septembre) : <http://attac.org/fra/list/doc/forelogminscri.htm>

La réflexion doit mener à l'action.

I. OGM : le nouveau miracle scientifique !

Les Organismes Génétiquement modifiés (OGM) sont des micro-organismes, plantes ou animaux auxquels on a ajouté ou retranché un ou plusieurs gènes pris dans une autre espèce ou un autre règne (exemples : un gène d'un poisson arctique dans une tomate, gène d'un scorpion dans le maïs, de méduse dans le tabac, recherches en cours pour insérer un gène humain dans la vache pour obtenir la production d'un lait proche du lait maternel...).

Pour la première fois, les chercheurs sont capables de transférer directement des gènes ou des séquences de gènes entre espèces différentes : ceci n'a rien à voir avec la sélection classique où les croisements étaient forcément intraspécifiques, à quelques exceptions près (blé + orge qui donne le triticales par exemple).

Le champ des retombées potentielles de ces techniques semble illimité. En voici quelques exemples, bien loin de l'exhaustivité :

- en élevage et en agriculture, augmentation potentielle de la production grâce à une croissance plus rapide des plantes et des animaux (comme les saumons anglais qui grandissent quatre fois plus vite (AFP,

29 juillet), une résistance accrue des plantes et animaux aux maladies et ravageurs, une meilleure adaptation à des milieux arides ou salinisés... le tout sans recours aux pesticides donc avec une meilleure protection de l'environnement.

- en médecine, production de médicaments grâce à certaines plantes ou animaux transgéniques, et possibilité même de vacciner les populations humaines via des aliments transgéniques ; production d'organes en vue de greffes humaines via la modification génétique de certains animaux pour éviter les rejets de greffes (xénogreffe) ; identification dès la naissance des gènes responsables de certaines maladies avec possibilité de les changer... Production de molécules à des fins thérapeutiques (l'insuline par exemple est produite depuis plus de dix ans par génie génétique)
- en application agroindustrielle, dans la fabrication des fromages avec la production de levures pour la fermentation lactique par exemple...

Mais si ces OGM sont si merveilleux, pourquoi autant de débats, de résistances ?

II – OGM : des risques incalculables

1. Brevetage du vivant : le hold up !

Les grosses firmes pharmaceutiques, semencières, chimiques... ne s'y sont pas trompées : depuis quelques années, elles se sont toutes lancées à corps perdu dans " les sciences du vivant ", et sont l'objet d'une concentration sans précédent : Novartis, Monsanto, Du Pont, Pioneer Hi-Breed, AgrEvo,



attac

Aventis, sont les noms les plus souvent cités dans ces regroupements.

Seulement voilà : bien que l'on ait mis au point des méthodes quasi automatiques de séquençage des gènes, ces recherches nouvelles coûtent cher, très cher. Et elles ne seront rentabilisées que par leurs applications industrielles : d'où la nécessité dans le système économique actuel de breveter chaque découverte, pour en toucher les dividendes...

Conséquence : l'agriculteur doit racheter sa semence chaque année au semencier (600 agriculteurs sont d'ailleurs poursuivis aux Etats Unis et au Canada pour avoir re-semé des graines transgéniques, sans l'autorisation des détenteurs des brevets), telle plante ne peut plus faire l'objet d'amélioration car ses gènes sont pour la plupart déjà brevetés, telle recherche publique ne peut plus s'effectuer sans l'autorisation de telle firme privée, bref, le brevetage du vivant entraîne la privatisation d'un patrimoine collectif, la vie : [c'est un véritable hold-up](#).

Comble de l'aberration des brevets : on en arrive, par des voies détournées, à breveter tout à fait légalement des gènes humains, issus de populations aux caractéristiques typées (comme cette tentative du brevetage de gènes de la population de Papouasie Nouvelle Guinée, ou encore d'Islande, ou encore le brevetage de certains gènes d'individus malades, et ce à leur insu !).

2. Risques pour les écosystèmes

Il est aussi prouvé qu'une plante transgénique (ou OGM) peut parfaitement transmettre ses nouveaux gènes à une autre plante, soit de la même espèce (pollinisation croisée intraspécifique), soit d'une espèce voisine (interspécifique). C'est ce qu'on appelle la "pollution génétique". Contrairement à toutes les autres pollutions créées par l'homme, celle-ci est irréversible : elle se transmet en effet de plantes en plantes sans qu'aucun contrôle ni système de marche arrière ne soient possible ! Ainsi, il est prouvé qu'un colza résistant à un herbicide peut transmettre cette résistance à certaines mauvaises herbes apparentées, comme la ravenelle, en une seule génération. A terme, ces mauvaises herbes seront donc résistantes à l'herbicide, et envahiront alors l'écosystème.

Ainsi encore, les agriculteurs, notamment ceux pratiquant l'agriculture biologique, utilisent depuis longtemps un insecticide naturel (le Bt) en petite quantité contre un insecte ravageur du

maïs : la pyrale. Il existe aujourd'hui un maïs transgénique, appelé maïs Bt, qui produit, tout au long de son cycle et dans toutes ses cellules, cet insecticide naturel. Il est prouvé que la pyrale, au contact constant de ce maïs, mute rapidement, devenant ainsi à terme résistante au Bt. Du même coup les agriculteurs se retrouveront privés de ce moyen naturel de contrôle.

3 Risques dans l'alimentation et la santé

Un des risques principaux est qu'un des gènes insérés passe, par l'alimentation, à des êtres humains ou à des animaux d'élevage auxquels on donne ces nourritures. De nombreux scientifiques s'alarment par exemple des possibilités de transmettre à l'humain ou aux animaux le gène de résistance à un antibiotique (pour cette raison, l'Union européenne vient d'ailleurs d'interdire toute addition d'antibiotique dans l'alimentation animale, comme c'était monnaie courante jusqu'à présent).

Face à ces doutes, c'est le principe de précaution qui doit jouer, et de nombreuses années de recherche seraient encore nécessaires avant de prouver l'innocuité des OGM. Mais pour quoi faire ? Nous savons déjà produire une alimentation saine et de qualité !

4 Risques liés à la technique de transgénèse

Il existe plusieurs techniques d'insertion de gènes. L'une d'entre elles consiste à modifier un virus pour qu'il insère les gènes nécessaires. Malgré les précautions des chercheurs, il est prouvé que ces nouveaux virus sortent régulièrement des laboratoires... Nous prenons donc de gros risques de disséminer dans la nature de nouveaux virus pathogènes.

Une autre technique consiste à insérer les gènes à l'aide de " canon à microbilles " : c'est une technique très aléatoire qui ne permet pas de connaître exactement la nouvelle construction génétique obtenue en laboratoire. Ces imprécisions peuvent entraîner de graves perturbations dans le fonctionnement des organismes créés, perturbations impossible à évaluer a priori...

III – Les citoyens s'organisent

Si aux Etats-Unis on trouve déjà plus de 20 millions d'hectares semés en plantes transgéniques (essentiellement maïs, soja et coton), il n'en va pas de même en Europe où la résistance contre l'introduction des OGM, de plus en plus forte, a obligé les politiques à adopter



attac

des réglementations plus restrictives. C'est ainsi qu'en Europe ne sont autorisées que quelques variétés de plantes transgéniques, et que les surfaces semées (20 000 ha en Espagne, 2000 en France...) sont encore faibles. Mais ne soyons pas dupes : les multinationales des biotechnologies constituent un puissant lobby, et les collusions avec les politiques sont nombreuses, comme on a pu le prouver récemment entre la Food and Drug Administration (FDA) et Monsanto (voir le Courrier International du 1^{er} au 7 juillet 1999)

Face à ces puissants intérêts financiers, la résistance citoyenne s'organise, sur différents plans :

- par des actions d'informations : circulation de l'information via des fora, des pages Internet, des bulletins spécialisés, lettres aux administrations pour avoir accès aux textes de lois...publication d'articles dans la presse, convention d'Arrhus
- des actions juridiques : contestation par Greenpeace de la légitimité de certaines autorisations d'OGM devant le Conseil d'Etat qui lui a donné raison
- des pétitions contre le brevetage du vivant
- des destructions d'essais de plantes transgéniques, de plus en plus nombreuses
- ...

Cependant ces foyers de résistances, même s'ils sont souvent efficaces, restent minoritaires et dispersés. Nous souhaitons, par l'intermédiaire de ce Forel, contribuer dans un premier temps à répondre au maximum d'interrogations, puis définir ensuite des actions communes, notamment contre le brevetage du vivant et les chimères génétiques.

Lexique :

Les biotechnologies : technologies du vivant. La biotechnologie englobe tous les procédés qui utilisent de la matière vivante comme agent de production (A. Apotecker).

Le génie génétique : ensemble des techniques visant à introduire un gène étranger dans un organisme pour modifier son matériel génétique.

Le génome est l'ensemble des gènes d'un organisme, portés sous forme d'une séquence

spécifique d'ADN sur les chromosomes. Le nombre des gènes est encore largement incertain, compris entre 60 000 et 100 000. La génétique est l'étude des gènes et des lois qui gouvernent l'hérédité.

La génomique est l'étude de l'ensemble des gènes. Elle explore le fonctionnement global de toute la génétique.

Le génotypage consiste à caractériser, dans l'ADN, la variation génétique entre des individus, à étudier la transmission des variantes entre parents et enfants et à établir une corrélation entre ces informations et les caractères héréditaires.

Le séquençage est le décryptage du génome, établissant la succession des nucléotides (3 milliards dans le génome humain). Il permet d'établir la structure primaire de l'ADN et de découvrir en son sein la présence de gènes, c'est-à-dire de séquences qui spécifient la synthèse des protéines.

Cirque OMC

La réunion qui lance le Millenium Round (30 nov. au 3 déc.) donne à l'OMC sa vraie mesure : une salle de spectacles, et Bill Gates (Microsoft entre autre...) compte bien profiter de « la très excitante opportunité ». Il vient de mettre en place un « comité » dont il assure la présidence et qui entend vendre aux plus offrants le droit d'accéder aux personnalités clés des négociations. Ainsi pour quelques centaines de milliers de dollars vous pouvez demander à être assis à une très bonne place, tout devant, là, sous le nez des intervenants.

Nous avons appris que les représentants américains et la CIA s'entraînaient à Washington dans de fausses salles de débats reproduisant à l'identique les originales pour perfectionner les pirouettes qu'ils feront dans quelques semaines... Maintenant il nous faudra retenir que les places sont numérotées et chères. Ah, les négociations internationales sont vraiment une affaire de « spécialistes en démocratie » : il est trop difficile pour le simple citoyen de comprendre les subtilités et d'intégrer toutes les données.

Heureusement ce n'est pas le cas pour tout le monde : il y aura des citoyens dans la salle et dans les négociations. De fait ils représenteront la quarantaine d'entreprises qui ont donné suite aux propositions de ce « Comité » dont Proctor et Gamble, General Motors, Xerox Company,



attac

Ford Motor, Boeing ... et qui ont acheté des degrés divers de droit d'accès moyennant finances trébuchantes. Ainsi les sociétés qui paient rubis sur l'ongle auront l'honneur de devenir « partie prenante du processus apportant de substantielles contributions à l'OMC, à travers une série de programmes commerciaux ». Tant mieux, on pensait qu'il n'y aurait jamais de réelle consultation de représentants de la société civile...

Risquons-nous un commentaire ou le ridicule a-t-il fini par tuer ?... Enfin espérons que Bill Gates s'est gardé une bonne place et souhaitons-lui bonne chance pour son nouveau business.

(Source : Sunday Independent (22 août 99) et Les Amis de la terre)

Sommet francophone de la Goutte d'Or

Les 4 et 5 septembre se déroulera le sommet francophone de la Goutte d'Or (au même moment que le sommet des chefs d'Etat des pays francophones). Dans ce quartier de Paris dans lequel la francophonie est avant tout une affaire de vie quotidienne les organisateurs ambitionnent de proposer une autre approche de la francophonie.

Cette démarche constructive et intéressante se déroulera donc ce week-end et vous pouvez y participer.

Pour avoir plus d'informations prenez contact de notre part avec :
COSGO : cosgo@cosgo.sgdg.org
(01.42.52.94.53 ou 01.46.34.94.04)
ou Iris, co-organisateur: 01.44.74.92.39

Si jamais vous aviez ce message trop tard ce vendredi, rendez-vous à l'ouverture du sommet, samedi de 15h à 17h au CFA Stephenson ; 48, rue Stephenson ; 75018 Paris. A noter que durant ces rencontres auront lieu les premiers

débats dans le cadre des deuxièmes Assises de l'Internet solidaire et non marchand.

Transparence et démocratie

La campagne « Transparence, démocratie les IFI aussi! » lancée par Agir ici, l'AITEC et le CRID ne s'arrête pas! Le rapport du gouvernement sur les décisions françaises au sein de la Banque mondiale et du FMI a été remis à la commission des finances de l'Assemblée nationale début juillet.

Il faut que la pression continue pour que ce rapport ouvre un débat citoyen sur les politiques de ces institutions.

Nous vous rappelons les objectifs de la campagne :

- Que les rapports remis par le gouvernement au Parlement sur les activités des représentants français au sein de la Banque mondiale et du FMI fassent l'objet d'un débat spécifique et d'un vote,
- Que les parlementaires donnent des directives pour le vote des représentants français au sein de ces institutions et contrôlent l'utilisation des budgets qui leur sont alloués,
- Que les rapports soient publics et mis à la disposition des personnes qui en font la demande.

Vous pouvez vous procurer des exemplaires de la campagne (2,50 Frs l'exemplaire) ainsi que la brochure « Comprendre les Institutions Financières Internationales » (30 FF l'exemplaire) à Agir ici, 14 passage Dubail 75010 Paris. Tel : 01 40 35 07 00.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à les contacter de notre part :

<agirici@globenet.org>

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <<http://attac.org/fra/cale>>

•